GRAND CONSEIL **QUE 2455**
de la République et canton de Genève

Signataire : Natacha Buffet-Desfayes

Date de dépôt : 25 novembre 2026

Question écrite urgente

Une comédie qui tourne à la tragédie : quelle implication du canton ?

Considérant :

– les nombreux évènements qui agitent négativement la Comédie de Genève depuis plus d'une année (accusations graves et nombreuses envers l'ancienne directrice, démission de la présidence et de la vice-présidence de « l'ancien » conseil de fondation, licenciement de la directrice, affaires judiciaires liées à ce licenciement, démission de sept membres et du président de « l'actuel » conseil de fondation, rétention de l'audit RH, conclusions sévères de l'audit de la Cour de comptes[1], travaux parlementaires au sein du Conseil municipal de la Ville de Genève au sujet des dysfonctionnements au sein de la Comédie de Genève, annulation des représentations du Sacre du printemps[2], possible pression exercée sur les membres de l'actuel conseil de fondation pour qu'ils démissionnent[3], nomination en novembre 2026 d'un directeur

---

1 N° 205 – Audit de conformité relatif à la gouvernance de la FAD et à la surveillance de la Comédie – La Cour des comptes de Genève : https://cdc-ge.ch/publications/n-205-audit-de-conformite-relatif-a-la-gouvernance-de-la-fad-et-a-la-surveillance-de-la-comedie/

2 « Un nouveau spectacle annulé à la Comédie de Genève » : https://www.lemanbleu.ch/fr/Actualites/Geneve/Un-nouveau-spectacle-annule-a-la-Comedie-de-Geneve.html

3 « A la FAD, les têtes continuent de tomber : Philippe Juvet quitte la présidence » : https://www.lemanbleu.ch/fr/Actualites/Geneve/A-la-FAD-les-tetes-continuent-de-tomber-Philippe-Juvet-quitte-la-presidence.html

opérationnel pour une durée de six mois et décision communiquée le 24.11.26 de mettre en place un comité de transition) ;

- l'engagement financier du canton, dans le cadre du déploiement de la loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPPCA), dans cette institution ;
- l'engagement politique et financier du canton envers un certain nombre de grandes institutions culturelles et au sein desquelles la Comédie de Genève occupe une place de choix ;
- l'engagement stratégique et politique du canton dans le cadre de la décision de mettre en place un comité de transition, et ce par le biais d'échanges menés avec le conseil de fondation et le département de la cohésion sociale ;
- l'engagement stratégique du canton au travers de ses représentants au sein du conseil de fondation ;
- l'engagement stratégique et politique du canton dans les travaux de révision des statuts de la fondation, travaux menés « en étroite collaboration avec le canton de Genève, qui a exprimé sa volonté de renforcer son engagement aux côtés de la Ville de Genève pour accompagner durablement la Comédie de Genève et le Théâtre Le Poche et soutenir leur développement artistique à long terme »[4] ;
- les possibles dégâts d'image liés aux dysfonctionnements dans la gouvernance de la Comédie de Genève ;
- les possibles dégâts d'image au sein de la population genevoise qui se lasse de voir une affaire politique durer depuis plus d'une année ;
- l'état actuel des finances cantonales ;
- que les fondations de droit public sont régies principalement par la loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) ;
- l'absence de travail parlementaire cantonal, depuis l'entrée en vigueur de la LPPCA, au sujet de la Comédie,

[4] Communiqués de presse de la Ville de Genève, Ville de Genève – site officiel (« Fondation d'art dramatique : la Ville de Genève met en place un comité de transition », 24.11.26) : https://www.geneve.ch/document/comite-transition-geneve-communique

je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- ***Quel a été le cadre précis des échanges menés entre le conseil de fondation et le DCS et évoqués dans le communiqué de presse de la Ville de Genève du 24 novembre 2026 ?***
- ***Quels sont les termes exacts de la volonté du canton de renforcer son engagement dans l'accompagnement durable de la Comédie de Genève ?***
- ***A quoi le DCS s'est-il précisément engagé auprès de la Ville de Genève en ce qui concerne l'avenir de la Comédie de Genève, et ce aussi bien au niveau financier qu'opérationnel et artistique ?***
- ***Le DCS compte-t-il accroître sa surveillance de la Comédie de Genève et, si oui, comment ?***